



COMMUNIQUÉ DU SNFOLC 35 ET DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE 35

13.12.2023

Mercredi 13 décembre 2023, une enseignante du collège des Hautes Ourmes à Rennes a été victime d'une agression durant son service.

D'après le procureur de Rennes, une élève de 12 ans est « venue en cours armée d'un grand couteau avec l'intention, semble-t-il, de tuer sa professeure d'anglais ». Pendant le cours, en classe, l'élève de 5ème a brandi le couteau vers la victime, qui s'est enfuie en courant. « Elle l'aurait suivie avant d'être désarmée par le personnel de l'établissement », toujours selon le procureur. Cette élève avait été exclue du collège les Chalais à Rennes pour tentative d'agression physique sur une enseignante.

Le SNFOLC 35 et l'Union Départementale Force ouvrière 35 apportent tout son soutien à la professeure agressée, ainsi qu'aux personnels, élèves et familles de l'établissement, dont ils partagent l'effroi.

Pour Force ouvrière, cet événement souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger, autrement que par des discours, l'École publique et ses personnels qui mettent leur vie au service du droit à l'instruction des élèves. Il faut qu'enfin tous les moyens exigés par les personnels et leurs syndicats pour assurer la sécurité des établissements soient donnés. Que le métier de professeur puisse, en France, être considéré comme « à risque » est inacceptable.

L'École publique doit être une enceinte protégée. Or, notre département n'est pas épargné : le lycée Coëtlogon et le collège Échange à Rennes ont fait l'objet d'intrusions au mois de novembre 2023, les alertes à la bombe ont été légion dans plusieurs établissements rennais durant ces dernières semaines (notamment à la cité scolaire Zola, plein centre-ville de Rennes). Aujourd'hui, une enseignante est agressée, en plein cours.

Le SNFOLC 35 et l'Union Départementale Force ouvrière 35 ont pris connaissance de la déclaration de Monsieur le Recteur, qui qualifie cet événement d'« incident ». Nous sommes inquiets de tels propos. Si la volonté d'apaiser et de rassurer peut se comprendre, caractériser l'agression au couteau d'un professeur d'« incident » révèle bien l'étendue du travail qu'il reste à faire dans l'Éducation nationale pour qu'une véritable politique de protection des personnels voie le jour.

Le SNFOLC 35 et l'Union Départementale Force ouvrière 35 s'adressent solennellement au Recteur de Bretagne et au DASEN d'Ille-et-Vilaine pour s'assurer que la protection fonctionnelle sera bien accordée à la collègue agressée, que des dispositions concrètes seront prises pour aider les personnels et les élèves, et que des moyens humains et financiers significatifs seront débloqués pour cet établissement dans de brefs délais.

Des questions demeurent : quel sera le devenir de l'élève autrice de l'agression ? Quelles seront les mesures mises en place pour éviter que ceci ne se reproduise ailleurs dans le département ?

Nous rappelons que ce sont bien des moyens humains dont l'École a besoin, plus que de barrières ou de clôtures.

Pour Force ouvrière 35, la multiplication des annonces médiatiques et des mesures coercitives ne doit pas masquer la responsabilité des gouvernements qui n'ont cessé, réformes après réformes, de dévaloriser l'enseignement en réduisant les horaires disciplinaires, en entassant les élèves dans des classes surchargées, et en affaiblissant les droits statutaires des personnels.